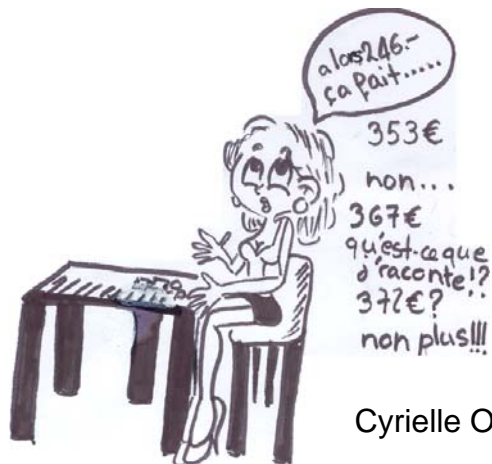




Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Me voilà, je suis de retour. Wouf, je ne vous dis pas ce que les semaines ont filé. Le 1^{er} janvier, avec son cortège de festivités, d'apéros, de dîners, de soupers, de médianoches, d'Alka Seltzer, était à peine passé, et c'est l'Euro qui pointe à l'horizon.



Cyrielle Orban

Vous avez, je présume, vidé vos porte-monnaie, fait les grandes fouilles, le nettoyage de printemps avant l'heure, filé à la banque, râlé devant de tels changements, rouspété, et puis... ah ça va tout de même être plus facile pour les vacances, plus besoin de changer, que voilà le 02.02.2002. Qu'est c'est que ça, allez-vous me dire? Tout

simplement, une année palindrome. Non, pas une mais « l » année avec un grand A. Ce n'est pas de sitôt qu'on pourra revoir de tels chiffres, vous ne me contredirez certes pas. Ah, la magie des chiffres qu'on peut retourner dans tous les sens, ils restent identiques, une vraie merveille, une pure félicité. Le temps, lui, continue de filer inexorablement.

Le 14 février a passé, avec ses petits cœurs rouges partout en vitrine, passé aussi les J.O. de Salt Lake City, passé les passions, les frénésies, les hurlements de joie ou de fureur, les stars d'un jour, d'une année. « Sic transit gloria »...

Et nous voici à l'aube du printemps, ma chère Josépha du Glaisys-Varchemeleux, je dirais même qu'elle a un tant soit peu d'avance. Voyez mon forsythia en fleurs. Les saisons se déplacent, les choses changent, très Chère. Toutes, vous le croyez vraiment, mais non, tenez le salon de l'auto, incontournable, impossible de ne pas y penser. Vraiment, le ron-ron rassure, alors au diable les fantaisies et vive les habitudes.

Marie-Laure BIANCONCINI

Election du Conseil d'Etat : 2^{ème} tour

Changement de date :



Le 2^{ème} tour des élections du Conseil d'état aura lieu les **samedi 16 mars** de 18h00 à 19h00 et **dimanche 17 mars** de 11h00 à 12h00.

En direct avec...

... la Municipalité

Depuis le 1^{er} janvier de cette année, notre Exécutif a changé. On retrouve Markus Kammermann, Catherine Golay et Marc Bornet à qui se sont joints Pierre Stampfli et Geneviève Thévoz.

Après deux mois, les cinq Municipaux ont relevé unanimement que l'équipe fonctionne parfaitement, chacun se sent à l'aise avec ses dicastères, bref la relève est assurée.

Le Syndic, Pierre Stampfli a fonctionné pendant 12 ans comme municipal, ensuite a été président de la commission scolaire et depuis 1994, président du conseil communal.

Geneviève Thévoz est entrée au conseil en 1990. Elle a d'abord fonctionné comme vice-présidente du conseil et, depuis 1994, comme secrétaire.

Le Syndic :

Pierre STAMPFLI
Tél : 022/776 26 86

Dicastères : administration générale, affaires militaires, préposé à la protection civile, police municipale, relations avec les entreprises

Le Vice-Syndic :

Markus KAMMERMANN
Tél : 022/776 12 46

Dicastères : finances, commission du feu, Sidac

Municipale :

Catherine GOLAY :
Tél : 022 /776 12 27

Dicastères : entretien des bâtiments communaux, travaux et constructions, œuvres sociales domaines et forêts, église

Municipale :

Geneviève THEVOZ :
Tél : 022/776 41 66

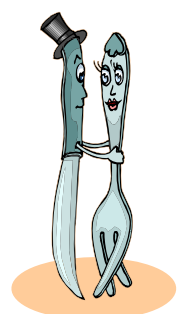
Dicastères : exécutif primaire, commission scolaire primaire, exécutif secondaire, votations-élections

Municipal :

Marc BORNET
Tél : 022/776 37 08

Dicastères : entretien des routes et signalisation, Sidac, égouts et station d'épuration, voirie

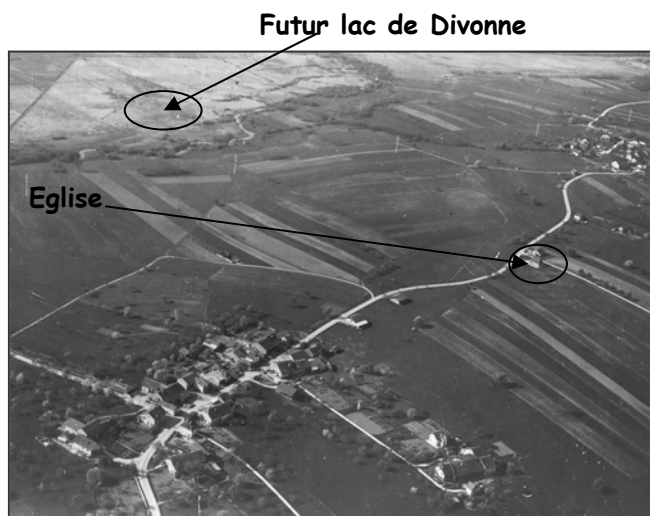
Communications de la Municipalité :



Repas scolaires servis au collège de Terre Sainte : suite à des réclamations émanant de parents, une commission composée de membres de la commission de l'exécutif secondaire et des parents s'est réunie. Il a été demandé que la quantité des repas servis aux enfants soit suffisante, que la dénomination des menus soit claire. Une proposition a été acceptée : la liste des menus pour la semaine suivante sera à disposition des élèves au restaurant dès le jeudi, ils auront ainsi la possibilité de l'emporter à la maison et d'en discuter en famille. Depuis le début de cette année scolaire tous les menus sont contrôlés par la diététicienne. N'oublions pas que 280 à 330 repas sont servis quotidiennement. Pas facile de contenter tout le monde !

Il était une fois...

Chavannes au temps de l'autoroute ...



Un événement a changé radicalement le visage de notre village : la construction de l'autoroute Genève-Lausanne.

Dès 1957, le conseil communal note dans son procès-verbal qu'une demande doit être faite de suite au Conseil d'état pour le remaniement. Dans sa séance du 22 avril 1958, la municipalité demande l'extension du périmètre relatif à l'autoroute pour les terrains qui seront remaniés, afin que les propriétaires n'en supportent pas les charges. Une des toutes premières étapes, il faut « dézoner ». Tous ces terrains agricoles appartiennent aux agriculteurs, ou sont en location. Beaucoup de champs, mais aussi de la vigne du côté des Champs-Blancs. Les transactions, les palabres commencent. Les agriculteurs ont la possibilité de faire des échanges de terrains, mais certaines fois des tractations impensables ont lieu.

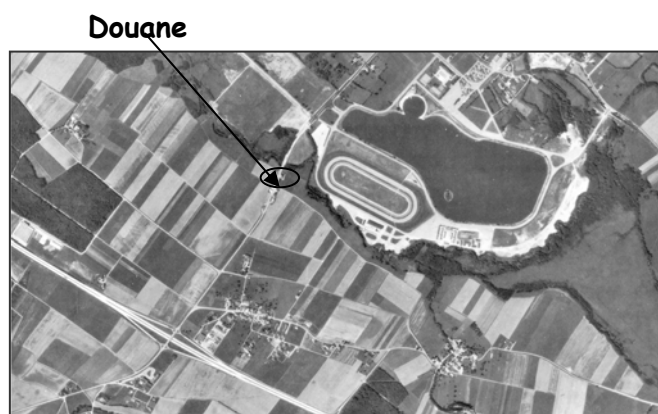
Si, depuis des décennies, les paysans menaient leur bétail en pâturage, il faut changer bien des habitudes, s'habituer aux changements, sans compter le trafic . On peut dire que notre village vit une véritable révolution.

Les travaux vont commencer. Et où ? A Chavannes. Un énorme chantier voit le jour : que de choses à gérer ! Tout d'abord, toutes ces personnes, soit environ 200, engagées pour la réalisation de l'autoroute sont logées

dans des baraquements situés sur l'emplacement du motel de Founex. Pour la plupart, tous ces travailleurs sont Italiens. Ils forment un vrai petit village. On peut s'imaginer ce qu'on vécut les Chavannus.

Et pendant la même période, la création du lac de Divonne commence à voir le jour . Imaginé, rêvé depuis des années, le projet va prendre forme. Tout d'abord, l'idée a germé de créer un plan d'eau derrière le château. Dès 1958, Jean Debaud se bat pour créer un lac et il soumet l'idée aux Divonnais et aux autorités. Le 12 février 1960, le conseil municipal de Divonne « examine avec attention favorable le projet concernant l'aménagement d'un lac artificiel en bordure de la Divonne et de la route de Genève ». Le mois de juillet 1960 voit le début des travaux. Les anciens marais vont disparaître, le creusage va commencer et le gravier va servir pour l'autoroute. Et il y en aura des transports de gravier par camion ! Fin 1961, une usine de lavage et concassage est installée derrière la douane du côté de Bogis-Bossey. Place au ballet incessant des voyages.

Le paysage change : des anciens marais voilà qu'apparaît un lac, un hippodrome avec en prime une vue extraordinaire sur les Alpes et à quelques encablures les anciens champs ont fait place à une autoroute qui draine des milliers de voitures, de camions, mais aussi de voyageurs, de touristes et du rêve.



On en parle...

... Aire de jeux intercommunale



En allant à la déchetterie, vous aurez pu voir que les travaux vont bon train. Aussi, pour autant que le temps le permette, elle sera disponible dès les vacances de Pâques. Elle sera à disposition de tous en fonction des heures de lumière naturelle. Alors, on se réjouit à l'avance.

... Les travaux d'agrandissement de la Placette

Tout se poursuit sans problème.



... Plan directeur communal

Une réunion aura lieu pour tous les habitants le 16 avril prochain.

... Corps des sapeurs pompiers

Vu le regroupement intervenu dès le 1^{er} janvier de cette année, la réalisation suit son cours. Le local du feu de Chavannes est considéré comme un des deux locaux principaux pour la Terre Sainte.



... Le prochain conseil communal

se déroulera le 9 avril 2002 au foyer du centre communal. Les séances sont publiques.

... Troc

Le troc de printemps aura lieu le samedi 16 mars prochain à la grande salle. Les habits de saison de vos enfants de 2 à 14 ans, les jouets, les vélos, les trottinettes, patins, rollers et autres sont les bienvenus.

... Les différentes manifestations du village

le jeudi 25 avril, les nouveaux habitants seront accueillis par les Autorités de notre commune et la société de développement.

Dès à présent à vos agendas : Soirée du réveillon le 31 décembre organisée à la grande salle par la société de développement.

... Le repas des z'amis



Les années ont passé et il répond toujours présent. Cependant, il s'essouffle. Si des forces nouvelles ne se présentent pas, à la rentrée scolaire prochaine, il y a de fortes chances qu'il ne puisse continuer... Alors, venez rejoindre l'équipe de bénévoles et prenez contact avec Madame Nadine Kay, tél : 022/776 51 60.